



Inscrivez-vous aux notifications La Croix.

[Plus tard](#) [Activer](#)

# Laïcité : les mouvements identitaires se mobilisent pour défendre la statue de la Vierge de l'île de Ré

## Analyse

Une manifestation soutenue par le parti d'extrême droite Reconquête ! a lieu samedi 28 janvier. Les participants entendent protester contre le déplacement, ordonné par la justice, d'une statue de la Vierge située au milieu d'un carrefour de la commune de La Flotte en Charente-Maritime.

- Paul de Coustin,
- le 27/01/2023 à 11:21
- 

réservé aux abonnés  
Lecture en 3 min.



Plusieurs mouvements identitaires vont manifester à La Flotte, sur l'île de Ré, contre le déplacement d'une statue de la Vierge Marie, le 28 janvier 2023. Le monument a été jugé incompatible avec la loi sur la laïcité par la cour administrative d'appel de Bordeaux, le 12 janvier 2023.

La journée de samedi 28 janvier s'annonce agitée à La Flotte, sur l'île de Ré. Plusieurs dizaines, voire quelques centaines de personnes devraient converger, en début d'après-midi, vers cette petite commune de 2 800 habitants. La raison de leur venue : une statue de la Vierge Marie, posée au milieu d'un carrefour.

Le 13 janvier, la cour administrative d'appel de Bordeaux a ordonné le déplacement hors du domaine public de cette sculpture, en vertu de la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, confirmant une première décision du tribunal administratif de Poitiers. La commune de Charente-Maritime doit « *procéder à son enlèvement dans un délai de six mois* ».

### **Une statue placée dans l'espace public depuis 1983**

La décision a déchaîné les passions. « *Les juges ont pris le pouvoir et ils sont en train de mettre hors la loi notre civilisation* », s'est immédiatement insurgé le fondateur du Puy du Fou, Philippe de Villiers. Séverine Werbrouck, déléguée départementale du Rassemblement national en Charente-Maritime, s'est rendue sur place, « *au soutien des Rétais* », qui combattent contre le « *déboulonnement* ». L'organisation « *Touche pas à ma statue* », qui lutte contre « *la culture de la déconstruction* », appelle à une manifestation, rapidement soutenue par Génération Z, le mouvement jeune de Reconquête !, le parti d'Éric Zemmour.

« *On sera plusieurs centaines de personnes* », prévoit son président Stanislas Rigault, qui décrit le « *cri du cœur d'une partie de la jeunesse qui ne supporte pas de voir son patrimoine être attaqué de la sorte* ».

Réalisée en 1945, cette représentation de la Vierge Marie a d'abord été exposée dans un jardin privé, avant d'être donnée à la commune qui l'a installée sur un carrefour en 1983. La sculpture y est restée, sans histoire, jusqu'au printemps 2020, quand, percutée par un automobiliste, elle a été endommagée. La municipalité a décidé alors de la reconstruire à l'identique et de la replacer au même endroit.

C'est là que l'antenne locale de La Libre-pensée a saisi la justice. Coutumière du fait, la fédération d'associations de défense de la laïcité, créée en 1866, a, comme pour la statue de Jean-Paul II à Ploërmel ou de saint Michel aux Sables-d'Olonne, invoqué la loi de 1905. Et a obtenu gain de cause, comme dans la plupart des affaires qu'elle porte devant les tribunaux. « *Cette association cherche toutes les occasions pour lutter contre l'héritage chrétien de la France* », s'insurge Stanislas Rigault, rappelant qu'« *avant l'accident, la statue ne posait aucun problème* ».

« *Nous ne voulons pas effacer toute présence religieuse de l'espace public. Mais depuis le 1er janvier 1906, on ne peut plus y ériger de symboles religieux. Notre association, à l'origine de cette loi, est particulièrement attachée à la faire respecter* », rétorque Christian Eyschen, son porte-parole, qui se défend de tout « *wokisme ou volonté de cancel culture* ».

### **Réaffirmer les « racines chrétiennes de la France »**

« *La Libre-pensée a fait profession de neutraliser l'espace public en s'appuyant sur l'article 28 de la loi de 1905, analyse Philippe Portier, politologue spécialiste des religions et de la laïcité. Elle est particulièrement active depuis les années 1990 car elle s'oppose au courant, d'abord apparu au Front national, puis chez Les Républicains et qui s'accroît récemment, qui vise à réaffirmer les racines chrétiennes de la France au nom d'un catholicisme plus culturel que cultuel.* »

« *On assiste à une frange extrémiste qui prône une France blanche et chrétienne et qui veut reconquérir l'espace public. Ce n'est pas un hasard si Éric Zemmour a appelé son mouvement Reconquête !* », affirme ainsi Christian Eyschen, avant de dénoncer un message « *xénophobe* ».

Philippe Portier parle également d'une « *offensive* » qui repose sur « *la réaffirmation de l'idée de Nation, doublée d'une réaffirmation religieuse* ». Le professeur décrit le choc entre deux conceptions très différentes de la laïcité entre celle défendue par La Libre-pensée et celle que prônent le RN

et Éric Zemmour.

Une opposition qui ne se matérialisera pas, samedi, sur l'île de Ré. La manifestation des identitaires est « *de la gesticulation politique* », selon le porte-parole de La Libre pensée, qui n'appelle pas à une « *contre-manifestation* ».